

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE123 Stage			
Code	SOCM1B23	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	152 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Stéphanie DELBART (stephanie.delbart@helha.be) Sébastien BEEL (sebastien.beel@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Enseignants: S. Delbart, J-L Langlais, J. Legge, X. Mouligneau, C. Delcoigne

Les stages permettent de se confronter directement à la réalité de terrain. Ils doivent ainsi amener à une véritable compréhension des pratiques de communication et développer l'acquisition des compétences professionnelles. Le stage de BLOC 1 permet à l'étudiant de mesurer la compatibilité de son projet professionnel avec ses aptitudes.

Stage individuel de 4 semaines, au choix de l'étudiant et validé par les superviseurs, en Belgique (ou à l'étranger, sous réserve d'acceptation par le coordinateur des stages) : l'étudiant prendra en charge des missions ou des projets au service de l'entreprise qui l'accueille.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- 1.4 Faire preuve de maîtrise de soi et respecter son interlocuteur

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions
- 2.4 Travailler en équipe

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- 4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM1B23A Stage 1

152 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM1B23A Stage 1

60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2019-2020 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1			
Code	23_SOCM1B23A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	152 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sébastien BEEL (sebastien.beel@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'organise en milieu professionnel mais renvoie à l'ensemble des cours « théoriques » du bloc 1.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce stage dit « d'observation » aura pour but de valider le choix d'orientation de l'étudiant en lui exposant l'ensemble des métiers de la GRH. Il pourra exécuter des tâches basiques avec un degré d'autonomie relativement faible (contrôle systématique des tâches effectuées).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A déterminer sur le lieu de stage. Les activités de stage sont formalisées dans le "projet de stage".

Démarches d'apprentissage

L'étudiant observera, posera des questions liées aux problématiques RH de l'entreprise. Il s'intégrera dans l'équipe et aura accès à toute une série d'informations « non confidentielles ». Il restera doté d'une saine curiosité afin d'obtenir des informations lui permettant de comprendre la philosophie RH de l'entreprise. Son tuteur restera sa personne de contact.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant est suivi par un enseignant "superviseur de stage" qu'il peut contacter s'il a des questions.

Une visite de stage ou un contact téléphonique est également prévu pendant la période des 4 semaines de stages.

Ouvrages de référence

Toutes les documentations disponibles au sein de l'entreprise.

Supports

Toutes les documentations disponibles au sein de l'entreprise.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les modalités d'évaluation du stage de bloc 1 sont détaillées dans le syllabus "Consignes de stage".

Le stage est une activité NON REMEDIABLE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100	Stg	100

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).